

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 3 : 1917) du

MARDI 30 JANVIER 1917

Il arrive de la province des réfugiés. A Bruges, à Mons, en d'autres lieux plus rapprochés du front de bataille sont aussi descendus de wagons à bestiaux des milliers de soldats, sales, gelés, crasseux, fourbus ; ils ont voyagé douze jours et viennent – disent-ils – du front roumain. Pour loger ces hommes, l'autorité allemande donne ordre aux couvents, orphelinats, établissements d'instruction des deux villes susnommées de céder la place aux nouveaux arrivants. Les dortoirs sont pour les soldats ; quant aux élèves, qu'ils se débrouillent. Des pensionnaires du Collège des Jésuites à Mons ont débarqué ici ce matin, cherchant un refuge chez des parents ; ils doivent donner leurs lits à la troupe ... A ce collège des Jésuites de Mons est adossé le pensionnat des Dames du Sacré-Coeur. Les Allemands l'ont occupé en même temps que le collège, et ils ont établi une communication intérieure entre les deux immeubles en perçant des portes dans le mur mitoyen. L'Ecole commerciale et consulaire fondée à Mons par M. Warocqué a également dû renvoyer

ses élèves et mettre ses locaux à la disposition des Allemands. De même à l'Ecole normale de l'Etat. Mais les cours de celle-ci peuvent continuer grâce à un arrangement avec un couvent, le noviciat des Prêtres du Sacré-Coeur, qui partage maintenant ses locaux avec l'Ecole normale. L'esprit d'entre-aide du moment se manifeste ainsi par des combinaisons qui eussent paru impossibles avant la guerre.